



Conseil Municipal du 24 septembre 2026
Salle du Conseil.

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

1—Tableau de suivi des subventions (en annexe).

ANNEE 2024 :

Dossier n°62 : Mise aux normes des armoires électriques (83 000,00 €)

Encaissement d'un acompte de la DETR d'un montant de 46 182,00 €, le 07 juillet 2026.